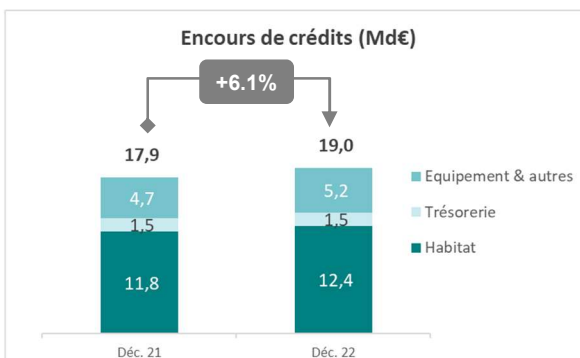
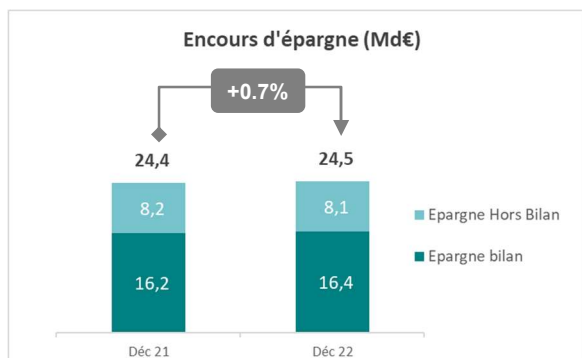


En 2022, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son engagement de banque universelle
 Des revenus en progression (+ 9%) dans un contexte de forte hausse des taux qui pénalise la rentabilité de l'intermédiation
 Un résultat net consolidé de 145,1M€ (+ 24%)
 Une qualité de l'actif de bonne facture et un niveau de couverture renforcé dans un contexte économique qui se dégrade

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 31 janvier 2023, a arrêté les comptes au 31 décembre 2022.

L'engagement de toute une banque au soutien de ses clients



À décembre 2022, l'activité commerciale soutenue a permis au CA Alpes Provence de consolider ses positions de banquier assureur et d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques du territoire. La production de crédits est restée très dynamique dans une optique de soutien à la croissance économique du territoire.

Ainsi, alors que le stock de PGE s'amortit, l'encours consolidé de crédits est en hausse de 6,1%, tiré par les crédits d'équipement (+9,2%), les crédits habitat (+5,1%) et les crédits de trésorerie (+3,3%).

La Caisse Régionale enregistre par ailleurs une hausse de la collecte (+0,7%), particulièrement marquée sur les livrets (+12,1%). L'encours de DAV diminue légèrement (-2,3%), le contexte de taux ayant rendu l'encours plus volatile. La collecte hors bilan diminue de 1%, impactée par un effet de marché défavorable, compensé par une dynamique commerciale soutenue.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients en moyens de paiement (+1%) comme en produits d'assurance avec un portefeuille de contrats qui progresse de 3,4 % à fin décembre 2022.

Un résultat net consolidé de 145,1M€

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Déc 2021	Déc 2022	Evolution sur 1 an	Déc 2021	Déc 2022	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	452,6	493,6	9,0%	443,4	462,5	4,3%
Charges de fonctionnement	-279,3	-284,7	1,9%	-276,5	-285,8	3,4%
Résultat Brut d'Exploitation	173,3	208,8	20,5%	166,9	176,8	5,9%
Coût du risque	-20,1	-40,6	101,9%	-17,7	-35	98,2%
Résultat Net	117,1	145,1	23,9%	82,3	101,1	22,9%
Total Bilan	24 915	26 385		24 217	26 096	

Dans les comptes individuels de la Caisse Régionale, le **Produit Net Bancaire s'élève à 462,5 M€**. Il est en hausse de 4,3%.

Le **PNB d'intermédiation (-1,4%)** est impacté par la hausse de la collecte règlementée et du coût du refinancement de marché. Le TLTRO, dont la bonification s'est arrêtée à la fin du premier semestre et dont le taux a été renchéri au second semestre, contribue moins favorablement au PNB en 2022. En conséquence, un remboursement partiel anticipé du TLTRO pour 0,9 Md€ a été effectué fin décembre 2022.

La poursuite de l'équipement de nos clients sur l'ensemble de nos univers de métiers permet de développer les **commissions nettes de rétrocession de 1,7%**.

Le **PNB issu des placements de fonds propres progresse de 46,6 %**, en lien avec la hausse des dividendes versés par la SAS Rue La Boétie (détenant la majorité du capital de Crédit Agricole SA) et de Sacam Mutualisation (véhicule mutualisant une partie des résultats des Caisses régionales).

La hausse du niveau des **charges de fonctionnement atteint 3,4%** au 31 décembre 2022, tirée par la politique de partage de valeur dans le cadre des accords d'intéressement et participation ainsi que des dispositifs de soutien du pouvoir d'achat des salariés, mais pondérée par la maîtrise des autres coûts fixes.

En conséquence, le **résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 5,9%** par rapport à décembre 2021.

Sur le plan des **risques crédit**, après un net recul jusqu'au 3^{ème} trimestre 2022, le taux de créances douteuses et litigieuses remonte à 1,50% vs. 1,40% au 31 décembre 2021, impacté par le déclassement d'un dossier de place du secteur de la santé représentant 18 bps de l'encours. Au global, la Caisse Régionale couvre ses créances en défaut (NPL) à un niveau prudent de 55,5 %.

D'autre part, la Caisse Régionale a également augmenté ses couvertures des créances saines et sensibles par le biais de provisions IFRS 9 pour les porter à 205 M€ (1,1 % de l'encours), en hausse de 32 M€ en un an afin d'intégrer l'évolution défavorable du contexte économique pouvant impacter ses encours.

Par ailleurs, la Caisse Régionale a consolidé sa solidité face aux incertitudes économiques latentes, en dotant le **Fonds pour Risques Bancaires Généraux** de 10 M€ en 2022, atteignant ainsi un encours de **97,2 M€** au 31 décembre.

Après prise en compte de la charge fiscale, le **Résultat Net individuel s'élève à 101,1 M€ en hausse de 22,9%**.

Les **comptes consolidés** en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS. Au 4^{ème} trimestre, l'entité Sofipaca détenue à 50% par la Caisse Régionale Alpes Provence a été intégrée au périmètre de consolidation impactant positivement le résultat net IFRS à fin décembre 2022 pour 1,2 M€.

Le PNB est en hausse de 9% dans les comptes NI et le **Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 145,1 M€** au 31 décembre 2022 (réintégration du FRBG pour 10 M€ et du résultat IFRS des autres entités du périmètre de consolidation pour 26,5 M€).

Une structure saine et solide renforcée dans un contexte économique dégradé

La Caisse Régionale a constitué un **bilan de liquidité solide** permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 116 % au 31 décembre 2022.

Avec un **ratio CET1 de 22,1 %** au 31/12/22 (vs. 21,7 % l'an dernier), **niveau largement supérieur aux exigences réglementaires** (SREP – 10,6 %), la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence traverse ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI)

Après un détachement de dividende de 3,31 €, le **Certificat Coopératif d'Investissement** Alpes Provence se valorisait à **61,5 €** au 31 décembre 2022.

Perspectives

Dans un environnement géopolitique incertain marqué par des tensions sur les matières premières et l'énergie, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans une perspective de temps long. Si la hausse des taux rapide conjuguée à la réglementation encadrant les taux des crédits et de la collecte pourraient conduire à impacter les niveaux de rentabilité des activités d'intermédiation en 2023, toutes les équipes de la Caisse Régionale restent mobilisées pour soutenir l'économie du territoire, développer sa croissance et se positionner comme un moteur de ses transitions. La Caisse Régionale, au côté de ses clients, diversifie ses activités et conforte ses outils pour conseiller, financer et protéger tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Fidèle à ses valeurs, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a encore attribué en 2022, près de 3 millions d'euros répartis par tiers à :

- La Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi qu'à des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence, qui a participé aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers pendant la crise, continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323
Responsable de l'Information Financière : Romain BASSEZ (Directeur Financier)
E-mail : romain.bassez@ca-alpesprovence.fr

L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet www.ca-alpesprovence.fr